

Des abus sexuels extra-familiaux à l'exploitation sexuelle des enfants via internet¹

Yves-Hiram Haesevoets ²

Introduction :

D'emblée, l'exploitation sexuelle des enfants pose la question de leur sécurité personnelle et de leur vulnérabilité. La problématique des abus sexuels extra-familiaux concerne également l'étendue considérable de l'exploitation sexuelle des enfants dans le monde. Même si les études épidémiologiques et les chiffres manquent, le nombre d'enfants victimes par abuseurs reste impressionnant. Sachant qu'un seul abuseur peut faire de nombreuses victimes au cours de sa « carrière » de prédateur, le nombre total d'actes commis sur les enfants est encore plus conséquent. En l'absence de moyens d'évaluation fiables, il semble difficile d'extrapoler objectivement, mais les délits rapportés sont de plus en plus fréquents, les agresseurs sexuels de plus en plus jeunes et les victimes de plus en plus nombreuses. Lors des deux congrès internationaux sur l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (Stockholm, 1996 et Yokohama, 2001), les participants confirment que l'enfant est devenu une marchandise sexuelle de plus en plus prisée et rentable. Chaque année, des millions d'enfants sont encore achetés et vendus comme des produits frais dans une industrie globalisée du sexe. La problématique des abus sexuels extra-familiaux ne peut faire l'économie des nouveaux phénomènes de société, tels que la globalisation culturelle ou la mondialisation de l'information via les réseaux Internet.

¹ Bulletin d'Informations de l'Action Enfance maltraitée n° 50, édition ONE, Bruxelles, 2002

² Psychologue clinicien / psychothérapeute d'orientation psychanalytique / chargé de recherches et maître de conférences à l'Université Libre de Bruxelles / expert près des Tribunaux / formateur / superviseur d'intervenants médicopsychosociaux et judiciaires, et d'équipes institutionnelles / Membre expert de la Commission nationale contre l'exploitation sexuelle des enfants / Formateur à la Fondation pour l'Enfance, Paris / Formateur invité à l'Ecole régionale et intercommunale de police de Bruxelles / Membre du Comité scientifique et d'éthique de l'Unité Pilote de Psychopathologie Légale / Membre du Conseil scientifique de l'ONE et du GEM / Membre du Comité consultatif du Délégué général aux droits de l'enfant
Email : yves.haesevoets@belgacom.net

La fragilisation des enfants est aussi significative de la place qu'ils occupent dans notre monde et de la manière dont les adultes communiquent avec eux. De la prostitution infantile fonctionnant comme une véritable économie souterraine dans les pays en voie de développement à la victimisation sexuelle sur Internet dans les sociétés dites évoluées, en passant par la prostitution organisée, l'enfant n'est à l'abri nulle part. Entre la rue et son foyer, il est considéré comme un produit à consommer. Au risque de devenir le parfait prototype du consommateur pathétique, endoctriné, *addicte* à la sexualité et avide de violence, l'enfant est parfois enrôlé à l'insu de ses proches. Visés par ce qu'il est convenu de nommer des prédateurs, pédophiles ou trafiquants polyvalents, les enfants se présentent comme de véritables proies. Plus faibles parce que plus vulnérables et parfois naïfs, certains enfants se laissent véritablement enrôler par des adultes mal intentionnés. Suivant un processus de victimisation sexuelle, les enfants sont facilement repérables de la part de ceux qui les convoitent et qui connaissent par habitude leurs points faibles. Opportuniste, occasionnel, expérimenté, organisé ou déterminé, l'agresseur sexuel use de stratégies diversifiées et adaptées à la situation qu'il rencontre, afin d'entraîner l'enfant à avoir des contacts de nature sexuelle avec lui. Jusqu'à faire usage de moyens sophistiqués de communication (Internet, SMS, E.mail, etc.), c'est en respectant une approche progressive et d'allure rigoureuse, une sorte de plan d'attaque, que l'agresseur atteint son but.

Le processus de victimisation sexuelle de l'enfant est une véritable relation d'emprise, c'est-à-dire un processus d'aliénation mentale comparable aux manipulations psychiques pratiquées dans les sectes ou d'usage courant chez les publicitaires qui ciblent des publics de plus en plus jeunes. Tout y est faussé et prémédité, la passion télescope la raison, les sentiments des victimes sont bafoués et exploités, le désir est émoussé de manière artificielle, les émotions authentiques sont inhibées et la pensée individuelle est annihilée. De manière insidieuse, le fonctionnement affectif de l'agresseur conditionne la victime à se soumettre à des transactions malsaines et/ou pathologiques. La vulnérabilité de l'enfant est ainsi exploitée suivant des stratégies dont l'efficacité est redoutable. Ajoutons que les effets post-traumatiques du processus de victimisation sexuelle fonctionnent souvent comme une onde de choc symptomatique qui perturbe autant l'enfant que ses parents.

L'exploitation sexuelle des enfants

L'exploitation sexuelle des enfants est une forme extrême de l'injustice qui peut arriver à tous les enfants. Il convient d'approcher la réalité de l'exploitation sexuelle des enfants et le manque d'attention qui y est accordée à partir de la position faible des enfants dans une communauté qui est constituée en premier lieu par et pour des adultes.

Dans l'approche et la prise en considération du phénomène de l'exploitation sexuelle des enfants, la Commission nationale contre l'exploitation des enfants ³ attire l'attention aussi bien sur les situations extrêmes qu'à propos des problèmes qui sont liés étroitement à la faible position sociale et juridique des enfants en général.

L'exploitation sexuelle des enfants est un problème mondial qui n'épargne aucun pays. La lutte contre ce problème est une priorité et ne peut être gagnée qu'à la condition que des stratégies créatives et des plans d'action nationaux cohérents soient associés à des analyses et à des accords internationaux. Il existe, en effet, des développements macro-économiques qui provoquent la violence croissante envers les enfants.

La violence envers les enfants existe partout et revêt des formes différentes : violence sexuelle et non-sexuelle, la violence intra-familiale et extra-familiale, la violence commerciale face à celle non-commerciale. Il va sans dire que la plupart de ces formes de violence sont étroitement liées et qu'ensemble, elles forment un enchevêtrement difficile à démêler.

La violence envers les enfants est un tabou dans une société dominée par les adultes. Les définitions, les lois et les usages qui délimitent le problème, diffèrent d'un pays à l'autre. Sur ce plan, la connaissance scientifique est très incomplète. Dans de nombreux pays, le problème est tout simplement nié ou minimisé. Les résultats de recherches sont difficilement comparables en raison des différences sur le plan du contenu, de la méthode ou de la culture. En dehors de circonstances exceptionnelles, la pression sociale n'est pas suffisante pour considérer le problème comme prioritaire. Les victimes s'expriment difficilement sur la problématique. Elles sont jeunes, faibles, vulnérables et non organisées. Elles subissent souvent la situation comme étant normale; elles disposent de peu d'influence et de force pour changer la situation existante. Elles sont souvent liées émotionnellement et économiquement, et donc soumises psychologiquement à l'agresseur sexuel dont elles sont dépendantes. Les agresseurs, quant à eux se figent dans une sorte de conspiration du silence, véritable mur d'indifférence.

³ La Commission nationale contre l'exploitation sexuelle des enfants a été instituée par une décision du Conseil des ministres du 30 août 1996. Elle était composée de six experts indépendants : Peter ADRIAENSENS (Katholieke Universiteit Leuven), Geert CAPPELAERE (Universiteit Gent), Yves-Hiram HAESEVOETS (Université Libre de Bruxelles), Frans SWARTELE (Katholieke Hogeschool van Leuven), Françoise TULKENS (Université Catholique de Louvain) et Damien VANDERMEERSCH (Juge d'instruction à Bruxelles).

La Commission avait un triple objectif : apprendre à mieux connaître l'ampleur et l'importance du phénomène de l'exploitation sexuelle des enfants; évaluer la politique menée en Belgique à ce sujet; formuler des propositions concrètes face au constat établi. La Commission nationale contre l'exploitation sexuelle des enfants a fondé ses travaux sur certains principes directeurs : les enfants eux-mêmes et leur expérience constituent le point de départ et la référence permanente de la réflexion; l'exploitation sexuelle et les meurtres d'enfants méritent une attention toute particulière et sont l'expression extrême de la position sociale et juridique faible de l'enfant dans la société; une politique réactive est importante mais elle ne suffit pas; l'exploitation sexuelle des enfants doit, en premier lieu et dans la mesure du possible, être prévenue; chacun porte cette responsabilité ; celle-ci doit être acceptée et assumée à tous les niveaux; dans un esprit constructif, les efforts déjà faits dans le cadre de la maltraitance et de la protection juridique des enfants doivent être valorisés davantage et, si nécessaire, améliorés et/ou complétés.

L'abus sexuel extra-familial

Par définition, l'abus sexuel extra-familial correspond à toute forme d'exploitation sexuelle ou d'agression sexuelle visant un enfant à l'extérieur de sa constellation familiale proche ou élargie. Les actes sexuels sont perpétrés soit par des personnes de l'entourage de l'enfant (ami de la famille, voisin, enfant plus âgé, personne hébergée au domicile), soit par des inconnus, ou encore par des adultes qui sont amenés par l'exercice de leur profession à fréquenter des enfants dans des lieux ciblés (colonies de vacances, écoles, loisirs extra-scolaires).

Cette maltraitance sexuelle particulière correspond également à une atteinte physique et émotionnelle qu'il ne faut pas sous-estimer. Véritable relation d'emprise et d'aliénation à l'égard de l'enfant, l'agression sexuelle est significative d'un abus de pouvoir et de confiance.

Occasionnel ou répété, avec ou sans violence, l'abus sexuel se produit sur fond de rapport de séduction et/ou de domination. La nature de l'acte imposé est variable selon les situations. Le viol est considéré comme toute pénétration sexuelle orale, anale ou génitale, avec les doigts, le pénis ou un objet. Les attouchements sans pénétration comprenant divers touchers, des caresses à différents endroits du corps aux demandes de masturbation, sont qualifiés d'atteinte sexuelle ou d'attentat à la pudeur avec ou sans contrainte et violence. L'exhibitionnisme, l'exposition à du matériel pornographique et l'utilisation de l'enfant à des fins de pornographie et de prostitution sont considérés comme des infractions (délit ou crime) de nature sexuelle. Indépendamment de leur gravité, ces faits impliquent souvent des enfants plus vulnérables, enrôlés dans des contextes sociaux de promiscuité et d'exploitation. Les enfants victimes d'abus sexuels intra-familiaux ou de carences psychologiques importantes sont plus susceptibles d'être revictimisés en dehors de leur espace familial. L'atteinte sur leur développement psychique peut être très conséquent.

Quelques enfants subissent des sévices sexuels de différente nature, des tortures, des privations, des corrections abusives et des agressions sadiques pouvant entraîner la mort. Toutefois assez exceptionnel, le meurtre ou la tentative de meurtre concomitant au viol d'un enfant est souvent perpétré par un individu perturbé. Le profil du meurtrier violeur d'enfant fait l'objet d'études en psychopathologie clinique et en criminologie. Le passage à l'acte sexuel et meurtrier est un phénomène particulier impliquant des phénomènes intrapsychiques liés à l'intrication de tendances psychopathiques, perverses et paranoïaques. Le viol recouvre une dimension meurtrière spécifique, une intention destructrice, une volonté de toute-puissance, la négation de l'autre en tant que sujet, une hostilité marquée et des sentiments d'anéantissement et de haine. La sexualité est instrumentalisée à des fins de meurtre. Le manque de contrôle pulsionnel et l'angoisse de perte ou de morcellement sont à l'origine d'une impulsion violente qui éclate dans certaines circonstances. La vision d'un enfant dans une situation donnée stimule cette part d'angoisse et d'impuissance infantile habituellement masquée par le clivage. La frustration devient alors insupportable et l'individu doit affirmer sa toute-puissance en annihilant la fonction de sujet chez l'autre et en le détruisant.

Le processus de victimisation sexuelle

Le processus de victimisation s'est construit à partir du principe que la plupart des victimes d'agressions sexuelles extra-familiales ne se recrutent pas par hasard. Certains troubles et carences contribuent à fragiliser l'enfant. Certaines dynamiques relationnelles prédisposent l'enfant. Cette prédisposition à la victimisation engendrent des rapports de force entre l'enfant et l'adulte.

Une étude de Berliner et Conte (1990) sur le processus de victimisation sexuelle analyse tant le point de vue de la victime que celui de l'abuseur. Selon ces chercheurs, il existe une correspondance, voire une compatibilité entre la psychologie de la victime et les critères sélectifs de l'abuseur. Il s'agit plutôt d'une dialectique implicite entre la victime potentielle et l'intentionnalité perverse de l'agresseur. Lorsqu'un enfant expose une certaine vulnérabilité, il est plus susceptible d'attirer sexuellement l'adulte, lequel repère chez cette victime potentielle des traits de caractère ou des comportements-signaux qui attirent son attention. Plus ces signaux de vulnérabilité sont présents et perceptibles, plus le risque pour l'enfant d'être molesté est important.

Le processus de victimisation sexuelle d'un enfant est une sorte de piège qui se referme insidieusement sur sa personne. Dans la phase qui précède l'abus, l'enfant éprouve souvent des sentiments positifs à l'égard de son abuseur (tendresse, affection, amitié, neutralité), mais quelques indicateurs ou signes annonciateurs de l'abus vont commencer à se mettre en place autour de lui (allusions à la sexualité, mots à connotation sexuelle, jalousie, magazines porno en vue, une manière différente de regarder, d'embrasser, de toucher, des compliments concernant le physique de l'enfant,...). Cette phase qui prépare l'abus est fondamentale si l'abuseur veut réussir dans son entreprise d'emprise. L'approche sexuelle est «prétextuelle» et contextuelle, et annonce le passage à l'acte proprement dit. La sexualisation de la relation s'ébauche étapes par étapes.

La plupart des enfants rapportent qu'ils ne savent pas qu'ils sont sexuellement abusés; soit ils pensent que c'est une chose normale entre les enfants et les adultes, qu'il s'agit d'un passage obligé de leur éducation, que c'est de l'initiation pédagogique, soit ils manquent de recul et d'informations sur la sexualité et à propos de la nature sexuelle de certains rapports humains et qu'ils confondent les gestes de tendresse avec des attitudes plus érotisées. Ils éprouvent alors, sans en connaître la raison, des sentiments ambivalents teintés de honte légère, de confusion, d'incertitude et de perte de repères relationnels, et ne parviennent pas à riposter ou à refuser ce type d'approche sexuelle. A ce contexte, s'ajoute la difficulté d'en parler, de réagir et de dire non à l'adulte, surtout lorsqu'il s'agit d'un proche, d'un adulte important, d'un être aimé, et d'autant plus si l'enfant manque d'amour et d'attention ou vit une situation familiale carencée et perturbée.

Convaincre, influencer, attirer une certaine pitié sur lui, manipuler, menacer ou faire chanter, faire des promesses, séduire, justifier ses agissements, etc., l'abuseur a plus d'un tour dans son sac. Il doit persuader l'enfant, obtenir sa coopération continue et prévenir tout risque de fuite, tout en le contraignant à avoir des contacts sexuels avec lui. L'abuseur exploite ainsi sous des formes différentes la vulnérabilité et les besoins affectifs de l'enfant, tout en tenant compte de ses réactions émotionnelles et comportementales. Une fois le processus de victimisation engagé, tous les moyens sont ensuite utilisés pour maintenir secrète l'activité sexuelle.

L'enfant, exploité au niveau de ses besoins existentiels, se conditionne et s'habitue progressivement à l'activité sexuelle imposée par l'adulte et ne cherche pas à se dégager de son état de victime. L'abuseur de son côté maintient la pression et contrôle ce processus de victimisation tout en l'entretenant. De la victimisation progressive aux mécanismes d'accommodation, l'enfant s'empêtre dans une dynamique abusive de laquelle il ne parvient à se dégager que très difficilement.

L'exploitation sexuelle des enfants via le réseau internet

De nombreux médias manipulent les enfants et les éduquent à devenir de bons consommateurs dociles et avides de nouveaux produits et/ou de nouvelles sensations. En quelques années, les enfants sont ainsi devenus de véritables pros de la communication via le réseau Internet. Offrant de nombreux services, jeux et loisirs, Internet est devenu rapidement le pôle d'attraction principal de la plupart des enfants et adolescents. Très performants, les enfants sont habitués à utiliser les différents services proposés : « chatrooms », « surfing », « e.mail », etc. Dans cet élan quasi international, peu d'enfants ont perçu et encore moins compris qu'ils courraient des risques potentiels. La plupart des agresseurs et exploités sexuels d'enfants l'ont pourtant compris, bien avant les autorités (judiciaires) et les parents. Via le Net, des adultes mal intentionnés, parfois regroupés en réseau, se sont infiltrés. Ils ont ainsi développé des nouvelles stratégies pour accéder directement aux enfants dans l'intimité de leur chambre (où se situe souvent l'ordinateur personnel de l'enfant). Cette manière insidieuse de s'infiltrer dans l'univers familial de l'enfant entretient le mystère et le secret. La plupart des enfants sont friands de ce genre d'ambiance et aiment faire des choses en cachette. L'enfant se laisse souvent séduire par cette approche originale. L'abuseur parvient ainsi à stimuler la curiosité et/ou à combler un manque chez l'enfant en l'invitant à participer à telle ou telle activité. A l'insu de ses parents, l'enfant communique avec une personne étrangère qui négocie une première rencontre. Après avoir testé les aptitudes de l'enfant à garder secrète cette transaction, l'agresseur tente des contacts de plus en plus directs et de plus en plus explicites sur le plan sexuel.

Existe-t-il un profil type d'enfant plus susceptible de se faire piéger par ce type de stratégie abusive? Quels sont les indicateurs de risque? Plusieurs études nord-américaines tentent de comprendre l'expansion et les conséquences de ce phénomène en le situant à un niveau plus global, celui de la vulnérabilité et de la victimisation sexuelle des enfants.

Il ne faut pas sous-estimer le risque de victimisation sexuelle des enfants via les services Internet. Le réseau Internet présente un double danger potentiel pour les enfants: la confrontation inopportune avec du matériel à caractère pornographique et la rencontre directe ou indirecte avec des adultes mal intentionnés. Afin de ne pas généraliser à partir des quelques cas extrêmes d'abus via le réseau, il est important de comprendre l'utilisation de cette nouvelle technologie et son impact sur les jeunes. Selon le type d'expérience auquel ils sont confrontés, les enfants peuvent se retrouver en situation de réel danger. Les facteurs de risque sont multiples et variables.

Au fil de leurs communications cybernétiques confidentielles, un nombre important d'enfants sont directement sollicités par des adultes qui les engagent à avoir des activités sexuelles avec eux ou qui échangent des propos sexuels personnels afin d'exciter leur curiosité. En visitant divers sites ou en ouvrant leur courrier, les enfants sont fréquemment exposés de manière inattendue à du matériel montrant des images de personnes nues ou ayant des rapports sexuels.

Selon l'Association Grunwald (Children, families and internet, 2001), plus de 25 millions d'enfants américains de moins de 18 ans utilisent couramment le réseau Internet. Une enquête nationale de Finkelhor et al. (2000) effectuée auprès de cette jeune population d'utilisateurs montre que 3% des enfants âgés de 10 à 17 ans rapportent avoir fait l'objet de sollicitation agressive de la part d'une personne étrangère; 19% évoquent des sollicitations à caractère sexuel de la part d'adultes; et 25% expriment le fait d'avoir été exposés de manière inopinée à du matériel à connotation sexuelle (cette enquête se réfère à une année d'utilisation d'Internet). Les sollicitations sexuelles des adultes à l'égard de ces enfants sont souvent graduelles et comprennent des échanges, des invitations à des rencontres et des propositions sexuelles plus directes. D'images plus ou moins *soft* aux scènes sexuelles plus *hard* ou violentes, les enfants et les jeunes sont aussi exposés à différents types de matériel pornographique. D'autres études rapportent des données similaires.

Des jeunes internautes plus vulnérables?

L'impact de ces expériences confrontantes commence seulement à faire l'objet d'études spécifiques. Alors que la plupart des jeunes ne semblent pas marqués par ces expériences, certains montrent un état de détresse concomitant à ces sollicitations sexuelles et/ou aux diverses expositions au matériel à caractère sexuel. L'étude de Mitchell et al. (2001) montre que 25% des enfants sollicités de manière sexuelle sont extrêmement perturbés sur le plan psychologique (peur, angoisse, troubles divers) et que 25% des enfants exposés à du matériel à caractère sexuel sont très troublés.

Les caractéristiques des jeunes les plus à risque d'être victimisés de cette manière suggèrent qu'ils apparaissent comme plus naïfs et plus vulnérables que les autres. Certains jeunes utilisateurs ayant déjà vécu quelques expériences sur Internet développent des conduites à risque ou déviantes, les rendant encore plus vulnérables. Ces comportements problématiques risquent alors de s'installer et deviennent des *habitus* symptomatiques. Plusieurs évaluations (Mitchell et al., 2001) montrent que le groupe le plus à risque se situe chez les jeunes âgés entre 14 et 17 ans; perturbés sur le plan psychoaffectif; consommant de manière excessive les services Internet; fréquentant les chatrooms; entrant facilement en contact avec des personnes étrangères et utilisant Internet chez les autres plutôt que sur leur ligne personnelle. Les filles de ce groupe d'âge semblent également plus susceptibles d'être sollicitées sexuellement alors que les jeunes qui utilisent le système e-mail sont plus à risque d'être exposés à du matériel sexuel. Tout en prenant en considération ces indicateurs de risque de victimisation, il faut rester prudent quant à l'interprétation de ces observations et éviter de se focaliser exclusivement sur les jeunes vulnérables qui utilisent souvent Internet et/ou qui développent des conduites à risque.

Ces constatations amènent les professionnels à prendre diverses dispositions en matière de prévention et de stratégies d'intervention pour contrecarrer la dangerosité potentielle de l'usage d'Internet par les jeunes. Il est important d'aviser les éducateurs et les parents des risques existants et des conséquences associées telles que la détresse psychologique ou les problèmes interpersonnels. Il faut également situer cette problématique en relation avec le phénomène de la globalisation culturelle et de l'exploitation sexuelle des enfants dans le monde. Au même titre que la violence et l'injustice, la banalisation de la pornographie et la libre circulation des informations sexuelles dans les réseaux Internet facilitent et amplifient la victimisation sexuelle des enfants. Cette nouvelle forme de victimisation via Internet concerne aussi le champ des mauvais traitements sur enfants. Tout en s'adaptant au registre de cette technologie moderne et complexe, il faut donc maintenir, consolider et appliquer les modes d'intervention existant pour lutter contre cette maltraitance.

Attitudes des parents de la victime

Après la révélation de l'exploitation sexuelle, l'enfant est perçu de différentes manières selon les circonstances. Suivant les différents contextes d'abus sexuels extra-familiaux et selon que les parents connaissent ou non personnellement l'agresseur, l'enfant est considéré comme souillé, abîmé, violé, détruit, déformé, altéré, dépossédé, etc. Son image est altérée et psychologiquement, les parents doivent accuser le coup. Ils perçoivent leur enfant comme ayant perdu une part de lui, comme celui qui ayant rencontré un adulte étranger à la famille, s'est retrouvé confronté à une sexualité inopportune, inadéquate et de manière trop précoce.

Le désarroi des parents passe par différentes étapes. Comme une onde de choc, avec ses effets dans l'après-coup, l'impact psychologique sur les parents fait tache d'huile. C'est alors tout un pan de leur histoire qui s'effondre. Les parents se sentent plus ou moins violés et atteints dans leur amour propre et leur orgueil. A travers le corps de leur enfant, ils sont pris dans une situation bouleversante qui les perturbe au plus profond de leur être. Le système familial est alors percuté de plein fouet, fragilisé et déséquilibré. Chaque membre de la famille va exprimer à sa manière ses ressentiments, sa détresse ou sa colère. L'agression sexuelle déstabilise le fonctionnement systémique de la famille et remet en cause le fondement des croyances familiales. Après un tel séisme affectif, il arrive que des familles imposent. On assiste parfois à un éclatement de la cellule familiale, des ruptures du couple, des conflits majeurs autour des responsabilités. L'implication de l'enfant est parfois mise en cause. D'anciens conflits refont surface. Des tensions apparaissent souvent associées à des sentiments mêlés et confus de culpabilité, de haine, de vengeance, de colère, d'angoisse et d'anéantissement.

Apparaissent alors différentes réactions psychologiques défensives correspondant à des contre-attitudes symptomatiques caractéristiques :

- la surprotection
- la surdétermination de l'acte
- la scotomisation de la réalité de l'agression
- la panique anxieuse

- les phobies sociales
- le repli sur soi
- la dramatisation excessive
- le rejet de l'enfant victime
- la position dépressive
- le qui-vive ou la vigilance obsédante
- la *rigidification* des liens affectifs
- la culpabilisation de la victime
- la minimisation
- le refoulement
- la perte du sentiment de confiance
- les remords, etc.

Bien que légitimes et compréhensibles, ces attitudes recouvrent parfois des allures pathologiques qu'il faut pouvoir traiter de manière préventive avant qu'elles ne s'enkystent et ne deviennent des modes symptomatiques de survie ou de fuite.

Prise en charge des parents

Les parents éprouvent cette *conflictualité* intérieure d'autant plus que leur enfant développe des symptômes concomitants aux agressions sexuelles. Cette symptomatologie devient encombrante et la souffrance de l'enfant insupportable et confrontante. Tout à travers l'enfant leur rappelle qu'il a été victime d'un attentat sexuel. L'enfant devient révélateur d'une nouvelle souffrance, jusqu'alors méconnue.

Les parents passent souvent par différents états d'âmes et il faut pouvoir les aider à surmonter leurs ressentiments et à réinvestir adéquatement leur enfant. Eprouvés de manière différente, ils n'ont plus confiance en eux et se demandent à quel point ils sont coupables de ce qui est arrivé à leur enfant. Il faut les aider à dépasser ce choc traumatique, les recentrer sur la personne de leur enfant afin de les ajuster psychologiquement à son vécu émotionnel. En les aidant à mieux soutenir leur enfant, les parents se sentent pris en considération et revalorisés dans leur rôle et leur parentalité. Les parents doivent souvent opérer un travail de deuil en relation avec l'enfant d'avant l'agression sexuelle et élaborer avec l'enfant présent d'autres modèles relationnels.

C'est souvent en accordant du temps au temps, que l'élaboration d'un deuil est possible. Les thérapies de groupe de parents de victimes ou les *self help groups* encouragent aussi les parents à échanger entre pairs et à exprimer leurs émotions.

Une contamination psychique

Le syndrome d'identification à l'agresseur et les effets du stress post-traumatique conditionnent l'enfant à des comportements souvent inadéquats, voire symptomatiques. Intoxiqué par le discours idéologique de son agresseur, l'enfant a besoin d'une sorte de décontamination psychologique progressive.

L'acte abusif enfreint les limites intimes du corps. En *effractant* cette enveloppe du «moi-corps-peau», l'abuseur s'accapare du «moi-désir-psychique» de l'enfant. L'enfant est dépossédé jusque dans sa chair de l'esprit qui le tenait *unitairement* à son propre corps. Les ressources et les mystères de son corps sont alors rendus inaccessibles par la pensée. C'est d'ailleurs souvent par corps interposé que le traumatisme vient faire irruption du côté des symptômes d'allure psychosomatique: anorexie, boulimie, énurésie, encoprésie, insomnie, nausée, céphalée, maux de ventre, maux de dos, allergie, ulcère, perte des cheveux, douleurs, etc. Les symptômes font du bruit à la place des mots. Le corps fait silence à la place des symptômes. Les symptômes font corps avec la souffrance. Le corps sexué n'est plus parlé. Les mots font silence avec le corps. L'enfant victime n'a plus accès au désir de parler de ce corps investi sexuellement par un adulte. L'enfant abusé censure souvent les mots qui font corps avec le sexuel. Parce qu'évoquer ce corps-là, c'est parler de trop, et parfois redire, c'est refaire. *Qu'a-t-il fait à mon corps?* est la question qui risque de faire symptôme à la place du sens. L'enfant cache la question pour oublier ce corps sexuellement enfreint, et plus il comprime la question, plus elle refait surface, comme un sortilège, avec son cortège de symptômes.

Mais la difficulté d'exprimer verbalement ce qu'il a vécu au lieu de son corps n'empêche pas l'enfant abusé de le revivre symboliquement à travers des mises en scènes, au moyen des jeux de rôle avec des poupées, des marionnettes ou des figurines, à l'aide de dessins, et à travers des jeux plus ou moins sexuels avec d'autres enfants et/ou des animaux réels ou en peluche. Plus que par imitation, mais certainement par identification anxieuse à son agresseur, l'enfant abusé reproduit des scènes à caractère sexuel, afin de mieux juguler l'angoisse qui l'envahit. A l'occasion, l'enfant peut créer une sorte de conte métaphorique, en relatant une histoire d'abus sexuel qui serait arrivé à un autre enfant. Cette stratégie narrative lui permet ainsi de prendre une certaine distance en relation avec son propre vécu.

Selon son niveau de *fantasmatisation*, l'enfant peut remanier son vécu et « broder » un nouveau scénario pour lequel il imagine une issue différente de son véritable vécu. Cette recomposition fantasmatique revêt des aménagements de différente nature psychologique. Sur un versant hystérique, on retrouve une tendance à la *théâtralisation*, à l'exagération, à l'indifférence, à la séduction ou à une certaine érotisation du contact et/ou de la gestuelle. D'un côté plus obsessionnel, on observe des rituels névrotiques, des habitudes compulsives, des idées stéréotypées, un conformisme exagéré et une *rigidification* de la pensée. Sur la tranche plus psychotique, on constate une certaine tendance au délire, à la mystification, aux fantasmes de morcellement ou de destruction, à la pensée «magicopsychédélique», aux idées paranormales, à l'exagération dans l'horreur, à la mythomanie, à la paranoïa. Du bord plus psychopathe ou pervers, on le retrouve dans le monde du passage à l'acte à poser des gestes violents, à commettre des transgressions inacceptables, à vouloir se détruire ou anéantir l'autre, etc.

Le stress émotionnel accumulé par l'enfant abusé réduit fortement l'accès à la réalité de l'abus par le biais d'une pensée structurée et disponible. La pensée est alors inhibée, et les processus intellectuels, la cognition et le raisonnement logique sont enrayés. La raison qui pousse à dire la vérité est comme bloquée notamment par le fait même que le sujet enfant n'a plus accès à son propre désir.

Après les péripéties de la révélation, du dévoilement et de l'intervention, l'enfant devrait pouvoir "souffler". En grandissant, il va devoir pourtant vivre avec ces événements. Selon la gravité de la situation, il devra continuer à survivre envers et contre tout. Les adultes de son entourage, ses parents en particulier, sont en droit de penser que l'enfant-victime devrait bénéficier d'une thérapie afin de se dégager de la problématique abusive et de pouvoir vivre le plus normalement possible.

Selon Van Gijsegheem et Gauthier (1992), il existe un lien entre la puissance du secret, qui allie l'enfant et son abuseur, et la pulsion de mort. Le fait de garder un secret constitue une protection contre la menace fantasmatique de destruction ou de morcellement. L'angoisse de mort est d'autant plus active si l'enfant a subi des menaces concrètes et du forçage physique ou sexuel. Confier un secret, dans le premier temps de la révélation, c'est mettre en mots quelque chose d'innommable ou d'*incrédible*, mais c'est également prendre un risque. Une fois le secret révélé à une personne qui va le partager avec une autre, il ne remplit plus sa fonction contractuelle et protectrice. L'enfant dépossédé de son secret est rendu vulnérable, d'autant qu'il va devoir le répéter à plusieurs intervenants (qui peuvent appartenir à différents systèmes d'intervention). Répéter l'aveu à différents intervenants revient à réactualiser des angoisses de mort, lesquelles représentent pour l'enfant un risque psychique important. Au fur et à mesure des interventions, l'enfant développe une compulsion à parler qui l'oblige à dire "*je suis l'enfant victime*". Des premiers entretiens avec l'enfant, à une prise en charge plus thérapeutique, la dictature de l'aveu qui bouscule une existence ne devrait pas soumettre les capacités désirantes et créatrices de l'enfant, en tant que sujet.

L'aide thérapeutique aux enfants victimes d'abus sexuels

Qu'en est-il du travail thérapeutique avec les enfants victimes d'abus sexuels extra-familiaux ou d'une exploitation sexuelle via internet ?

Bien que certains thérapeutes inventent des techniques ou des stratégies thérapeutiques pour aider les enfants victimes d'agressions sexuelles, il n'existe pas une forme de thérapie spécifique à tel ou tel type d'abus. Indépendamment de la technique prônée, la cure thérapeutique vise à panser-penser les blessures de la victime, afin que ne soit pas compromise à jamais son existence. Dès la première phase d'intervention, l'approche individuelle peut offrir à l'enfant un espace-temps nécessaire à la réflexion et à la confiance. Il peut en toute confiance exprimer ses sentiments au sujet de l'abus sexuel, de son abuseur, de sa famille et des événements qui se sont produits après la révélation des faits. A ce moment de l'intervention, l'enfant peut ramasser les morceaux et commencer à reconstruire son image personnelle ou le puzzle de son histoire. Ce lieu de parole et d'expression peut servir d'assises à une psychothérapie individuelle, brève ou prolongée. Le temps

consacré à la thérapie individuelle varie suivant chaque cas et tient compte de plusieurs variables telles que la sévérité de l'abus, l'intensité du traumatisme psychologique, l'emprise de l'abuseur ou de la famille sur l'enfant, l'influence du milieu familial, le niveau d'empathie des parents, l'âge et la maturité de l'enfant, la demande de l'enfant, etc. Confidentiel et respectueux du désir de l'enfant, cet espace thérapeutique lui permet de découvrir une issue la plus favorable possible à ses conflits intrapsychiques et à ses troubles psychologiques. Ce type de thérapie peut préparer un enfant à renouer avec son entourage après une éventuelle séparation (hospitalisation), ou à s'engager dans une autre voie thérapeutique. Le travail individuel peut éventuellement l'aider à s'impliquer dans une thérapie familiale ou un travail en groupe.

Les troubles présentés par l'enfant peuvent durer et perturber la construction de son identité, et c'est parfois dans le long terme qu'il faut l'accompagner. C'est à partir de ses moyens de communication que le thérapeute peut l'aider à se reconstruire psychiquement; par le dessin, le jeu, la mise en scène d'un scénario qui peut exprimer ce que l'enfant n'ose pas dire. Certains thérapeutes pensent que c'est par l'art que les enfants s'en sortent le mieux, et que c'est valable aussi pour les adultes, anciennes victimes. Des enfants s'en sortent, et ils ont des conseils à nous donner, parce qu'ils ont pu parler à quelqu'un et refaçonner leur affectivité. Une victime peut s'en sortir, tout en transformant sa souffrance en force créatrice.

L'intervention thérapeutique proprement dite devrait privilégier le soutien de l'enfant abusé. Cependant, le traitement thérapeutique de l'enfant abusé soulève des questions éthiques qu'il faut appréhender selon le contexte et les circonstances. La thérapie de l'enfant abusé n'est pas comme une drogue secrète que le thérapeute met dans sa nourriture contre son gré, et qui par miracle s'en trouve guéri. La thérapie est avant tout un processus relationnel entre un thérapeute-adulte et un patient-enfant.

Un enfant qui n'est pas très motivé, qui ne comprend pas la raison de la thérapie ou qui est constamment indéterminé par rapport à son vécu, et qui ne parvient pas à exprimer une demande pour lui-même, peut se montrer récalcitrant au processus thérapeutique, ou, au contraire, ultra-conformiste vis-à-vis de l'intervenant. L'acharnement thérapeutique, qui semble plus répondre aux aspirations du thérapeute (qui cherche éventuellement à se donner bonne conscience), peut s'avérer dangereux, voire abusif, et rigidifier les liens entre le thérapeute et l'enfant. *Psychothérapie ou viol psychique?*, telle est la question que se posent Van Gijsegem Et Gauthier (1992). Une thérapie contraignante risque alors de reproduire le même type de transactions abusives auxquelles l'enfant était obligé de se soumettre. Or, certains enfants ont été à ce point conditionnés par la dynamique abusive, qu'ils sont incapables d'exprimer leurs véritables sentiments ou motivations. La reconnaissance du problème, la prise de conscience de difficultés, l'expression des sentiments, la volonté de changer, le désir de mieux être, ou la motivation à mieux vivre sont inhérentes au processus thérapeutique. La thérapie devrait laisser l'enfant prendre son temps, afin qu'il puisse élaborer et découvrir le désir de s'exprimer en tant que sujet de sa demande.

L'enfant victime d'agression sexuelle risque aussi d'être revictimisé par la parole. Parler n'est pas toujours éliminer le symptôme, et c'est parfois revivre sur un mode traumatique un événement douloureux. La survie psychique de l'enfant est parfois en danger lorsqu'on réitère systématiquement des propos en relation avec l'abus sexuel. L'enfant, face à l'abus sexuel a développé des stratégies de survie et des symptômes, qu'il reprend parfois à son compte pendant la

thérapie. Faut-il aborder le symptôme pour le symptôme? Une thérapeute qui identifie un problème d'abus sexuel chez un enfant qui porte tel ou tel symptôme, risque de le stigmatiser de manière indélébile, en tant que victime-symptôme qui a vécu une expérience catastrophique. L'enfant porte (inconsciemment) la marque d'un trauma sexuel qui est masqué par des symptômes, lesquels sont souvent nécessaires à sa survie psychique. Aborder de front ces symptômes, risque d'activer le trauma, lequel peut devenir l'objet "fétiche" à la fois de la victime et du thérapeute.

Il est toutefois légitime de la part d'un thérapeute de vouloir proposer un soutien à un enfant qui décompense sur le plan psychologique. Ainsi, une thérapie brève, à travers des rencontres ponctuelles et bienveillantes, peut aider l'enfant abusé à métaboliser certains aspects de son expérience abusive et à refouler ce qui a été transgressé. L'incitation à la parole peut aider un enfant à mentaliser son vécu et à diluer les effets de l'emprise abusive, dont le secret a été le moteur. Cependant, il paraît essentiel de jauger le niveau d'intervention et de mesurer les risques psychiques pour l'enfant. L'indication d'un traitement devrait donc tenir compte du risque de victimisation secondaire. En relation avec la gravité des faits et de leur impact, la maturité psychoaffective de l'enfant, ses potentialités réparatrices, ses ressources personnelles, et les capacités de soutien de son entourage immédiat, le traitement doit trouver en l'enfant un demandeur et non un preneur.

Dans ses principes fondamentaux, la thérapie de l'enfant abusé devrait remettre l'enfant dans un processus de culpabilité névrotique normale (refoulement des désirs incestueux du sujet en rapport à sa constellation oedipienne, distance transgénérationnelle) et de *re-narcissisation* (respect de son corps, restauration de l'identité sexuelle et de l'image de soi, estime de soi). Le processus thérapeutique signifie également la rencontre d'un enfant et d'un adulte. Ce dernier incarne l'Autre protecteur qui peut énoncer la Loi, celle qui signifie l'interdit de l'inceste, la différence des générations et des sexes, le droit à la protection, au respect et à l'autonomie,... Cette approche individuelle de l'enfant abusé essaye de reconduire l'enfant à sa place d'enfant et de reconstruire les repères, rendus confus par la rencontre précoce avec la sexualité adulte.

A plus long terme, ce n'est pas le traumatisme sexuel qui détermine l'intervention thérapeutique, mais bien la prise de conscience du sujet lui-même et sa décision personnelle de demander une aide ou une écoute particulière.

Le travail thérapeutique avec l'enfant victime doit donc tenir compte de ses éprouvés, de ses blocages, des sentiments qu'il ressent à l'égard de son agresseur. L'enfant peut prendre conscience du décalage qui s'est creusé entre lui et ses parents et percevoir l'agression sexuelle sous un autre angle. Cet événement devra faire l'objet d'une *métabolisation* psychique qui permettra à l'enfant de mieux l'incorporer à son histoire personnelle et d'avoir le dessus sur les aspects les plus traumatiques de cette expérience. En l'aidant à sortir du cercle vicieux de l'identification à l'agresseur et de l'accommodation, l'enfant peut s'accorder une prise de distance salutaire et reprendre le cours de sa vie quotidienne. Il ne sera plus totalement comme les autres mais il pourra envisager l'existence avec moins d'appréhension. L'aider à métaboliser l'agression sexuelle, c'est aussi lui apprendre à se fixer de nouveaux objectifs et à adopter d'autres attitudes, afin de lui éviter notamment le risque d'être revictimisé ou d'entrer dans une logique fataliste de reproduction transgénérationnelle.

Conclusions

A l'échelle mondiale, l'exploitation sexuelle des enfants est une véritable épidémie. Au niveau des enfants victimes et en termes de santé mentale et de sécurité existentielle, c'est tout un pan de la société qui est en péril. De la prostitution à la pornographie en passant par l'exploitation sexuelle des enfants via Internet, les pièges sont nombreux et complexes, et dépassent souvent les autorités répressives.

A longue échéance, les abus sexuels extra-familiaux et l'exploitation sexuelle fabriquent des êtres éprouvés de génération en génération qui risquent de devenir de la chair à canon, des bourreaux, des victimes existentielles ou des abuseurs potentiels. Même si ces mécanismes de reproduction transgénérationnelle ou de répétition traumatique ne sont pas systématiques et aussi linéaires, c'est dans l'intérêt primordial de l'enfant victime qu'il faut aussi se préoccuper de son abuseur.

Sur le plan individuel, l'abuseur sexuel partage avec l'enfant abusé la même misère humaine. Quant à l'enfant abusé, il ne regarde pas le monde adulte avec les mêmes perspectives qu'un enfant tout-venant. Ayant été précocement confronté à la sexualité d'un adulte, l'enfant victime éprouve d'énormes difficultés à prendre des distances et à retrouver ses marques en tant qu'être humain ou individu inscrit dans une société donnée. Prisonnier d'une relation à caractère sexuel qu'il est incapable de gérer ni même de comprendre, l'enfant victime développe toute une série de mécanismes psychologiques qui vont l'aider à survivre. Entre PTSD (Post Traumatic Stress Disorder) et mécanismes de survie, la victimisation sexuelle se prolonge ainsi par différents syndromes : l'adaptation à la situation, la résistance au stress, la soumission à l'autorité, le masochisme relationnel, les répétitions traumatiques, l'imitation comportementale et l'identification à l'agresseur sexuel. Sexuellement asservi, l'enfant se conforme, souvent de manière aliénante, à ce que l'adulte attend de lui et adapte ses conduites aux circonstances que lui impose son abuseur.

Selon des processus plus ou moins inconscients, l'accommodation, l'assimilation, l'introjection et l'identification anxieuse, la victime prend sur elle la culpabilité même de l'abuseur. L'enfant victime est ainsi marqué par la personnalité de son abuseur au détriment de la sienne propre. Comme par un effet de miroir, l'enfant perd l'image de soi, en captant celle de son abuseur. Cette image est notamment caractérisée par l'impossibilité d'avoir des relations égalitaires avec les autres. L'enfant se voit comme un objet usé ou un tas de chair avariée. Cette dévalorisation conduit à une dépersonnalisation et à une cassure identitaire. La faible estime de soi, le manque de confiance, la blessure narcissique profonde empêchent l'enfant de se forger une personnalité singulière et de se réaliser dans un être bien structuré. La honte d'avoir eu des rapports sexuels avec un adulte, surtout s'il s'agit d'un proche, peut engendrer le dégoût de soi-même et d'énormes difficultés à assumer la vie de relation.

Indépendamment des activités sexuelles qu'il subit, l'enfant noue des liens de nature affective avec son abuseur, bien souvent pour atténuer des mouvements agressifs de sa part ou pour se donner une marge de sécurité. L'enfant perçoit son abuseur comme un personnage incontournable qu'il faut bien supporter. Il essaye donc d'aménager des espaces de sécurité affective autour de lui. Bien après l'arrêt des activités sexuelles, l'emprise de l'abuseur sur sa victime continue à avoir des effets perfides sur l'existence de la personne abusée. Cette dernière une fois adulte et trop *embarrassée*

par son histoire d'abus, n'aura pas eu la possibilité de se structurer et de métaboliser ses expériences. Elle devra compter sur le temps, sur ses ressources personnelles ou sur un éventuel soutien psychologique, pour devenir capable d'affronter les vicissitudes de la vie.

Toujours susceptible d'être victimisée ou exploitée, une femme adulte qui a vécu un abus sexuel dans l'enfance peut ainsi laisser se reproduire la même situation à l'égard de ses enfants actuels. Néanmoins, certaines personnes abusées parviennent à prendre leur vie en main et à mener une existence quasi normale. Quant à l'homme adulte qui a connu le même genre d'abus dans son enfance, il peut devenir à son tour abuseur d'enfants ou parent incestueux à l'égard de ses propres enfants. Mais tous les abuseurs ne sont pas d'anciens enfants abusés ou maltraités. *A contrario*, tous les enfants abusés ne sont pas destinés à devenir de futurs agresseurs sexuels. C'est souvent parce qu'il est capable de démonter le scénario qui l'a amené à devenir le partenaire sexuel d'un adulte, que l'enfant-victime parvient à se dégager progressivement de son emprise psychologique. Aussi pénible peut être une expérience de ce type, aussi important est de lui donner du sens. Préventivement, il est donc capital d'aider l'enfant abusé à ne devenir ni une victime désignée, ni un abuseur potentiel.

Bibliographie

Berliner, J., Conte, J., The process of victimization : the victim's perspective, *Child Abuse and Neglect*, 14-1, 1990, 19-34.

Congrès Mondial Contre l'Exploitation Sexuelle d'enfants à des Fins Commerciales, Projet de déclaration et de programme d'action, Stockholm, Suède, 27-31 août 1996.

Conte, J.R., & al., What sexual offenders tell us about prevention strategies?, *Child Abuse and Neglect*, 13-2, 1989, 293-301

Finkelhor, D., Mitchell, K.J, & Wolak, J., Online victimization: a report on nation's youth (6-00-020), National Center for Missing & Exploited Children, Alexandria, VA, 2000.

Grunwald Associates, Children, families an the internet: the groundbreaking nationwide survey of parents and their children, 2001.

Haesevoets, Y-H., *L'enfant en questions. De la parole à l'épreuve du doute dans les allégations d'abus sexuels*. Préface de Marceline Gabel, De Boeck Université, Oxalis, Bruxelles-Paris, 2000.

Hayez, J.Y., Les abus sexuels sur des mineurs d'âge : inceste et abus sexuel extrafamilial, *Psychiatrie de l'Enfant*, 1992, XXXV, 1, 197-271.

Kiser, L. J., Ackerman, B. J., Brown, E., & Edwards, N. B., Post-traumatic stress disorder in young children: a reaction to surported sexual abuse, *Journal of the American Academy of Child Psychiatry*, 27, 1988, 645-649.

Mitchell, K. J., Finkelhor, D. & Wolak, J., The exposure of youth to unwanted sexual material on internet: a national study of risk, impact and prevention, Crimes Against Children Research Center, Durham, NH, 2001.

Van Gijseghem, H., Gauthier, L., De la psychothérapie de l'enfant incestué : les dangers d'un viol psychique, In : Santé Mentale au Québec, 1992, XVII, I., 1-11.